



**HAL**  
open science

# Éléments d'analyse spatiale des manifestations durant les printemps arabes

David Goeury

► **To cite this version:**

David Goeury. Éléments d'analyse spatiale des manifestations durant les printemps arabes. Julien Andrieu. L'Afrique : du Sahel et du Sahara à la Méditerranée, Ellipses, pp.235-242, 2017, 2340021227. hal-01632981

**HAL Id: hal-01632981**

**<https://hal.science/hal-01632981>**

Submitted on 13 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Commentaire de documents

---

### **Éléments d'analyse spatiale des manifestations durant les printemps arabes**

*David Goeury*

Ici, nous proposons de mettre en perspective trois types de documents : des cartes et des cartogrammes présentant le nombre de manifestants au Maroc le 20 février 2011 et le nombre de victimes de violences en Tunisie du 17 décembre 2010 au 26 octobre 2011, avec une photographie de la place Tahrir au Caire prise le 8 février 2011 et une carte du Caire présentant les lieux des manifestations en 2011 et en 2013. Il s'agira de questionner à la fois les modalités de représentation des manifestations mais aussi l'apparition de nouvelles modalités d'occupation de l'espace public.

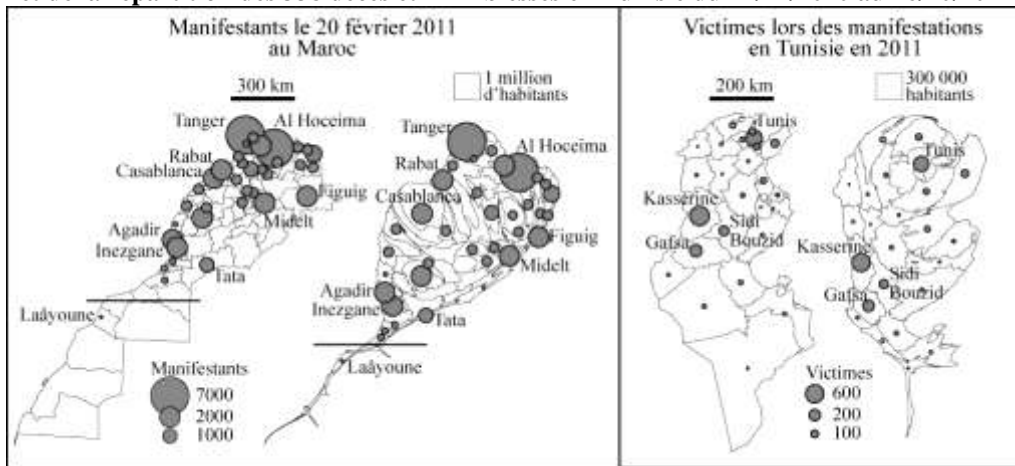
### **Masses arabes et rue arabe : discours sur les foules en colère**

En préalable, il apparaît nécessaire de rappeler que la mobilisation dans l'espace public est une question ancienne et fortement idéologique dans les différents pays concernés : la foule et son instrumentalisation sont au cœur du panarabisme mais aussi du panislamisme. Au XXe siècle, le terme de masses arabes prédomine. Largement utilisé à partir de 1945, il permet de dénoncer l'impérialisme mais aussi les systèmes monarchiques selon une dialectique socialiste. Les foules arabes dominées n'auraient comme solution que le soulèvement brutal pour faire entendre leurs voix. Les nouveaux leaders politiques se donnent pour mission de constituer l'État des masses dont ils ne seraient que les obligés à grand renfort de politiques sociales (produits de base subventionnés, services publics gratuits). Or, régulièrement, ces régimes doivent faire face à des émeutes particulièrement violentes notamment autour des prix alimentaires ou de l'accès aux services publics (émeutes du pain en Égypte en 1977, en Tunisie en 1983, au Maroc en 1984). Elles sont durement réprimées : plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés. Elles favorisent un discours sur les masses musulmanes permettant alors aux partis islamistes de se présenter comme des alternatives aux dictatures au pouvoir.

Au début du XXIe siècle, le vocable journalistique a privilégié le terme de « rue arabe », soit la mobilisation de milliers de personnes du Caire à Rabat pour dénoncer l'impérialisme d'Israël en apportant leur soutien à la cause palestinienne mais aussi pour s'élever contre les interventions américaines en Irak. Ces mobilisations sont tolérées par les autorités au nom du panarabisme. Or, à partir de 2002, elles deviennent un lieu d'apprentissage des nouvelles techniques de communication (courriers électroniques, SMS) mais aussi de nouvelles formes de mobilisation (boycotts, collectes de solidarité, sit-in, concerts).

Les printemps arabes s'inscrivent alors dans cette double généalogie de la manifestation : réclamer des changements radicaux en mobilisant des registres d'action multiples. Or, à la différence des émeutes du pain ou des mobilisations contre les impérialismes américain ou israélien, l'espace public devient une agora pour reprendre le terme de Sarah Ben Néfissa. De plus, ce dispositif n'est aucunement l'apanage d'une élite urbaine occidentalisée concentrée dans la capitale. Il est démultiplié sur tout le territoire.

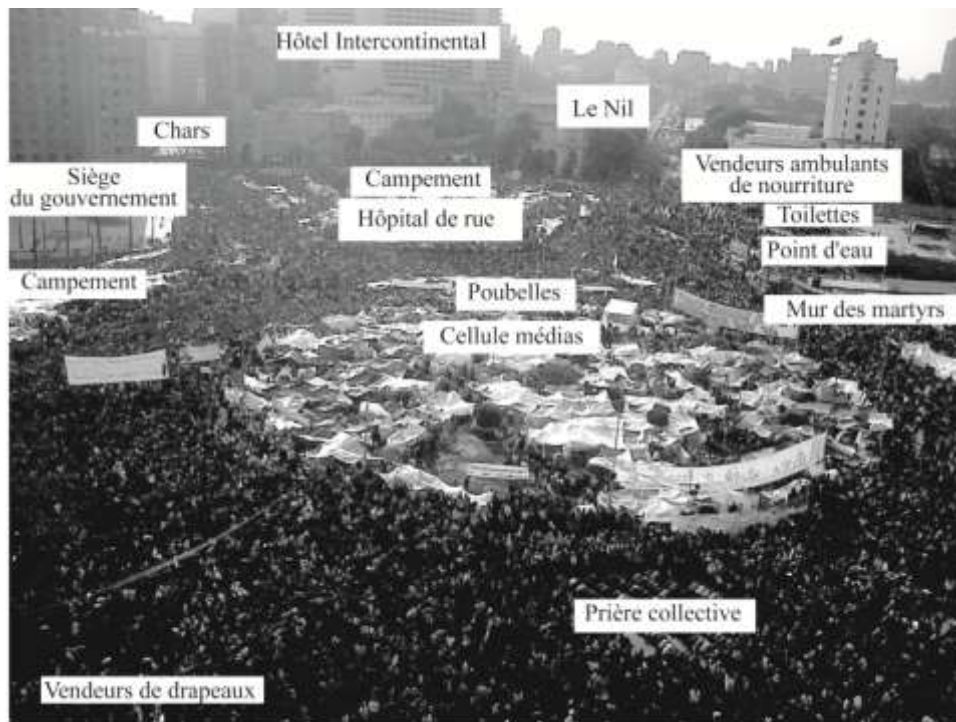
**Cartes cartogrammes des mobilisations au Maroc le 20 février 2011  
et de la répartition des 338 décès et 2147 blessés en Tunisie du 17/12/2010 au 26/10/2011**



Réalisation David Goeur, 2017, avec Philcarto

Sources Maroc : Estimations collectées par Younes Benmoumen et Karim Hajjaji (Capdéma)  
Sources Tunisie : Commission nationale d'investigation sur les dépassements et les violations, 2012

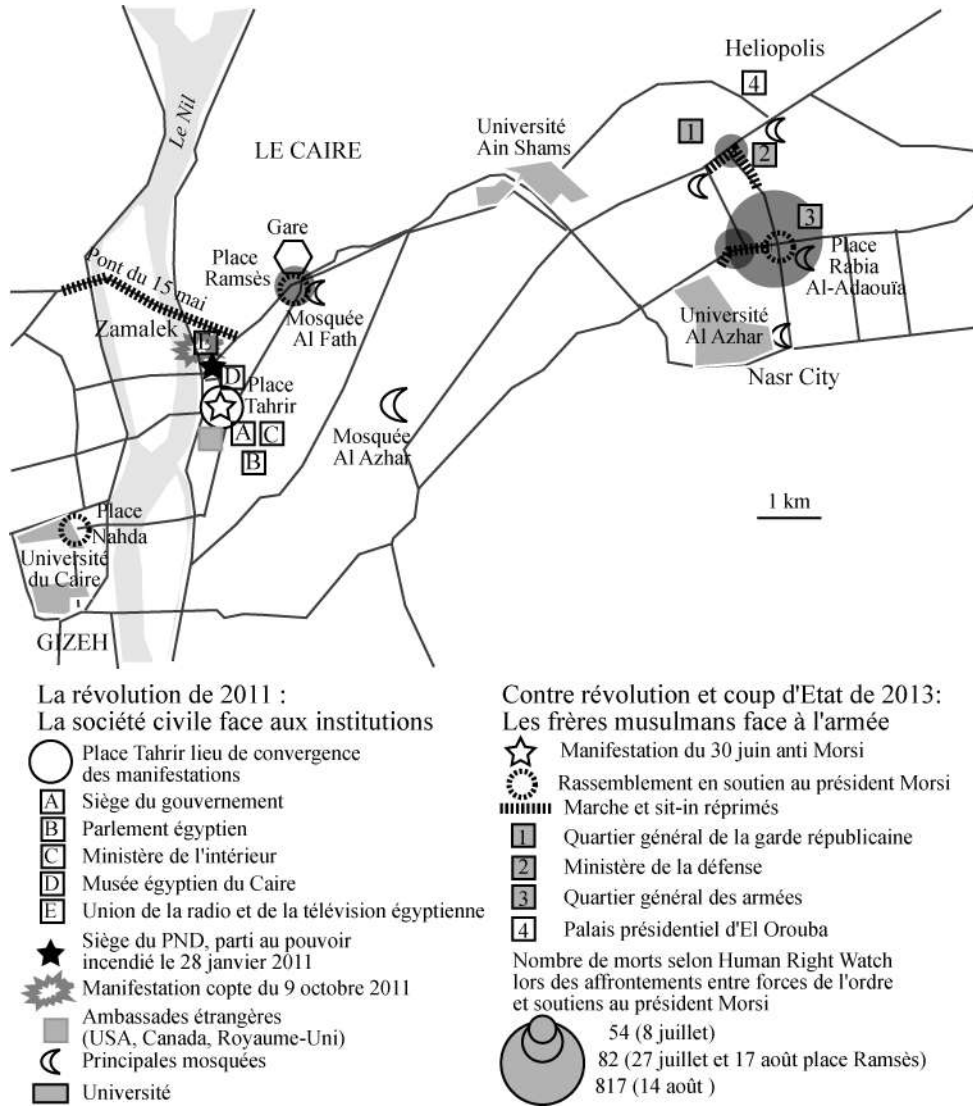
**Photographie de la place Tahrir au Caire, le 8 février 2011**



Hors-champ: Pharmacie Tribune

Source : Wikipédia

**Carte : Révolution en 2011, coup d'État en 2013**



Réalisation David Goeury, 2017, avec l'appui de Clément Steuer et de Laura Monfleur

## **I. Quelle représentation des foules en contexte révolutionnaire ?**

L'analyse des mobilisations révolutionnaires pose plusieurs problèmes méthodologiques. Premièrement, la culture du chiffre et de la statistique amène à lier quantification et légitimité du phénomène. Deuxièmement, quantifier nécessite la mise en perspective avec deux entités différentes : le territoire et la population.

### **A. Mesurer la mobilisation des foules en contexte autoritaire**

Les cartes mobilisées dans les médias sont avant tout des cartes de localisation : la démultiplication des lieux sans hiérarchie permettant d'attester de la diffusion territoriale du phénomène et donc de sa dimension nationale. Elles permettent aussi de donner des repères géographiques simples. Par ailleurs, l'accès à des données chiffrées exactes est très difficile dans un contexte nouveau de mobilisation et d'un appareil sécuritaire non coopératif. Ainsi, les chiffres varient du simple, selon la presse aux ordres du pouvoir, au centuple, dans la bouche des militants exaltés par le succès de la mobilisation. En effet, pour beaucoup de manifestants, le simple fait de défilé dans la rue ou d'occuper une place pour demander un changement des institutions est en soi un acte très fort. Franchir la centaine voire le millier de personnes signifie que la revendication est partagée et que la peur de la répression brutale a été surmontée. Par conséquent, aux cartes de localisation ont été associées des photographies et des vidéos des cortèges pris des bâtiments proches, la vue en plongée permettant de restituer l'impression de foule. L'annonce des chiffres relève alors de la dimension symbolique comme le jour de la marche du million au Caire, le 1<sup>er</sup> février 2011. Ici, le million devient alors un seuil symbolique attestant de la volonté populaire. Il faut en revanche s'interroger sur les portraits largement mis en avant par les médias internationaux qui souhaitent donner un visage à la foule. Or, ces initiatives ont parfois des effets dévastateurs exposant l'individu à une arrestation arbitraire voire pire. Des enjeux éthiques se posent.

### **B. Quantifier la violence : un enjeu majeur**

La question des données chiffrées est en revanche déterminante concernant les victimes de violences. Du fait de la mémoire des répressions brutales des émeutes de la faim, les ONG et les observateurs internationaux relaient donc immédiatement les chiffres les plus précis possibles qui sont interprétés comme des révélateurs de la position des autorités et de l'appareil sécuritaire. Ainsi, les réactions vont crescendo puis retombent lorsque l'appareil sécuritaire décide de transiger. Ce moment de basculement est le 16 janvier en Tunisie, le 2 février en Égypte. Cette grande violence s'est donc traduite par la création de commissions nationales en dans les deux pays dès février 2011 afin de juger des responsabilités au sein de l'appareil sécuritaire.

Au Maroc, les autorités ont tiré les leçons de la répression brutale. Le 20 février 2011, walis et gouverneurs s'assurent eux-mêmes de la non-violence des forces de l'ordre dans plusieurs villes et tout particulièrement à Rabat. Ce sont les supporters de football qui saccagèrent les rues de Tanger et qui furent contenus par les manifestants à Marrakech et à Fès. Ainsi, sur les 6 morts survenus le 20 février 2011 au Maroc, un seul aurait été le fait des forces de l'ordre, les 5 autres ont été retrouvés calcinés dans une banque de la petite ville d'Al Hoceima, l'hypothèse de l'accident durant un acte de pillage restant la plus probable.

## **C. Une mobilisation nationale : territoire et population**

Les représentations cartographiques liant estimation des manifestants par lieu ou par entités administratives (la province au Maroc, le gouvernorat en Tunisie) ne doivent pas être considérées comme une réponse mais bien comme un moment de questionnement. Il apparaît clairement une inégale mobilisation sur le territoire mais aussi une inégale répression.

L'hypothèse première serait de corréliser la mobilisation à la répartition des grandes métropoles. Or, en mobilisant un cartogramme où les entités administratives sont représentées selon leur nombre d'habitants, il apparaît que des régions périphériques peu peuplées ont fortement participé aux événements. En effet, les habitants sont traversés par un profond sentiment d'injustice et surtout ont pris l'habitude de se mobiliser autour de causes locales. Par ailleurs, en Tunisie, ce sont ces manifestants des marges qui ont subi la plus forte répression. Loin des observateurs internationaux et des centres du pouvoir, ils ont davantage été exposés à la violence des forces de l'ordre qui ont souvent peur d'être dépassées localement sans pouvoir bénéficier de secours. Les violences dans les capitales à Tunis et au Caire sont elles aussi très importantes mais apparaissent moindres rapportées à la population. Par conséquent, il apparaît deux hauts-lieux de la contestation, la ville moyenne périphérique marginalisée (Sidi Bouzid, Kasserine en Tunisie ; Al Hoceima, Bouarfa -province de Figuig-, Tata au Maroc) et la capitale (Tunis, Rabat). Ensuite, l'ampleur du mouvement s'appuie sur la mobilisation dans toutes les grandes villes ce qui assure la dimension nationale.

## **II. Des lieux symboliques : l'occupation des places, comme nouveau registre d'action**

Les places ont joué un rôle essentiel dans la dynamique contestataire. Elles ont incarné la puissance du mouvement et ont pris de court l'appareil sécuritaire. Elles rappellent que la mobilisation se fait autour de lieux qui concentrent les enjeux symboliques où se construit un dialogue entre la rue et les institutions gouvernementales. Mais, ici ce qui intéresse tout particulièrement est l'occupation avec la création de nouveaux usages du lieu pour attester d'une alternative politique possible. Il est donc nécessaire de procéder à des analyses localisées très précises pour comprendre le phénomène.

### **A. Du *sit-in* à l'occupation : défense d'une alternative démocratique**

La place est avant tout un point de convergence classique d'une manifestation de grande ampleur ou de *sit-in* surtout lorsqu'elle est à proximité des sièges des institutions nationales. Ainsi, le 23 janvier, les Tunisiens se retrouvent place de la Kasbah, face au siège du gouvernement pour demander sa démission. Ils reviennent le 20 février pour exiger une assemblée constituante. De même, la place Tahrir est choisie comme point de ralliement pour la manifestation du 25 janvier, car toute proche du siège du gouvernement, du parlement et du ministère de l'intérieur. Or, la nouveauté réside dans le principe de l'occupation de la place pour signifier la constance du mouvement à partir du 30 janvier. La place Tahrir devient alors le lieu d'une alternative politique regroupant toutes les forces contestatrices. Ainsi, un campement permanent est établi malgré les destructions répétées par les forces de l'ordre. Il devient une agora disposant d'une tribune mais aussi d'un lieu d'information (cellule de presse), d'un lieu de mémoire (mur des martyrs) et surtout de relais à la dynamique nationale (blogueurs). Parallèlement, les militants implantent des structures de résistance (une pharmacie et deux hôpitaux de rue). Il s'appuie sur les des groupes disposant d'une expertise dans l'occupation de la rue comme le mouvement du 6 avril, les frères musulmans mais aussi les supporters de football habitués aux mouvements de foules et aux affrontements avec les forces de l'ordre ou d'autres supporters. Ce sont eux qui repoussent l'assaut des partisans de Moubarak le 2 février. La place est alors progressivement contenue par des dispositifs de

sécurité (murs, portes, check-point) pour protéger les ambassades et les hôtels des débordements. Le 11 février, le pouvoir ayant renoncé à l'affrontement violent et rétabli la connexion Internet, la place accueille de nombreuses familles et prend une dimension beaucoup plus pacifique (nourriture ambulante, jardin d'enfants, œuvres d'art). La place reste un lieu de mobilisation pour défendre les acquis de la révolution jusqu'en 2013. Les dispositifs sécuritaires restent amenant à une configuration défensive nouvelle dans la ville. Elle va inspirer de très nombreux mouvements contestataires dans le monde entier comme le mouvement des indignés en Mai à Madrid, *Occupy Wall Street* à New York en octobre 2011.

## **B. Le retour de l'ordre autoritaire : le massacre urbain comme fin de la séquence démocratique**

En 2013, le 30 juin des heurts ont lieu entre les manifestants du mouvement Tamarod qui demandent des élections anticipées et les pro-Morsi. L'armée saisit cette occasion pour enclencher un coup d'État par la destitution du président Morsi qui est mis aux arrêts par la garde républicaine. Commence alors une nouvelle séquence dans la ville du Caire. Les soutiens au président Morsi occupent deux places à partir du 3 juillet : la place Nahda, la place Rabia El-Adaouia. Elles sont évacuées le 14 août après plus de six semaines de tension. Or si à la place Nahda, la dispersion se fait sans victimes, à la place Rabia El-Adaouia, l'affrontement fait des centaines de morts. Les partisans de Morsi se regroupent alors dans la mosquée El Fath à proximité de la gare centrale sur la place Ramsès d'où ils sont délogés à nouveau très violemment le 17 août. La question des symboles est importante car il apparaît clairement un déplacement dans la ville des lieux de contestation. La place Tahrir incarne l'opposition entre gouvernement et société civile, la place Rabia El-Adaouia celle entre les frères musulmans et l'armée, la place Ramsès apparaît alors comme un lieu de repli médiatique au cœur de l'activité de la ville.

La violence subie par les frères musulmans interroge tout de même sur le consentement des autres forces politiques à la répression du mouvement. Il apparaît que la société civile laïque a servi au moins d'alibi à l'intervention militaire. Le 26 juillet, elle a renouvelé son soutien au général Al-Sissi. Or, malheureusement, la brutalité de la répression a ouvert la voie à un processus de dépacification. En effet, le vote ne peut plus dans ces conditions remplir son rôle de domestication de la violence. Bien au contraire, les élections de 2014 et de 2015, ne viennent qu'attester du nouveau rapport de force et font donc l'objet d'un désintérêt croissant. Par ailleurs, la violence se répercute sur d'autres groupes et tout particulièrement sur la minorité copte déjà fortement malmenée depuis 2011. Accusée de soutenir le régime en place, elle a subi depuis 2013 des dizaines d'attentats et la destruction de dizaines de lieux de culte.

## **Perspectives citoyennes**

Analyser des manifestations arabes permet de rappeler que le vote n'est pas la seule modalité de participation des citoyens. Bien au contraire, ce dernier n'est qu'un outil de désignation de représentants et peut être largement détourné de sa vocation première pour devenir un élément de justification statistique de l'autoritarisme. De nouvelles modalités liant réseaux sociaux sur Internet et occupation de lieux emblématiques ont pu renouveler la démocratie. Or, les grandes métropoles n'ont pas le monopole de cette dynamique, des territoires marginalisés se révèlent tout aussi impliqués. Reste la question de la gestion du conflit inhérent à la démocratie : le basculement dans la violence généralisée peut ruiner tout projet commun futur. Par conséquent, en décembre 2013, la Tunisie a créé l'Instance vérité et dignité selon un protocole de justice transitionnelle. Ses objectifs : juger les violences ou les abus passés, indemniser les victimes et ainsi initier une réconciliation nationale.